



a chronique **Ovine**

Semaine 40 du 5 octobre 2018

Nouveau : un réseau national technique sur les chiens de protection



Se faire accompagner quand on met en place et on utilise un ou des chiens de protection, c'est désormais possible ! Trente-cinq ans après la mise en place du réseau chiens de conduite, l'Institut de l'Élevage, à la demande du Ministère de l'Agriculture, a structuré un réseau national visant à accompagner les éleveurs et bergers dans leur travail au quotidien avec leur(s) chien(s) de protection.

Une offre d'accompagnement technique complète basée sur une démarche volontaire, qui commence par une formation collective, dans l'idéal suivie avant l'achat du premier chien, qui se poursuit par un suivi individuel sur l'exploitation lors de la mise en place d'un chiot (4 à 5 visites courtes à des périodes clés du développement du canidé) et qui peut également prendre la forme d'un appui individuel pour des éleveurs qui rencontreraient des problèmes avec des chiens adultes.

La signature d'Idele qui a fait ses preuves depuis des dizaines d'années est conservée : les experts du réseau sont tous des éleveurs (ovins ou caprins), et des utilisateurs expérimentés et reconnus de chiens de protection. Actuellement au nombre de 6, ils seront aidés par des relais locaux, là encore avec un profil agricole, qui assureront les suivis individuels chez les éleveurs de leur département qui en font la demande.

Dans les zones éligibles aux aides à la protection des troupeaux, les prestations proposées par le réseau peuvent faire l'objet de financement par l'Etat et l'Europe (Feader).

Plus d'informations sur <http://chiens-de-troupeau.idele.fr>

Photo semaine 40-12 : un suivi individuel sur l'exploitation est possible lors de la mise en place d'un chiot

Crédit photo : Bruno Thirion

Réseau de références ovin de Bourgogne et Barbara Ducreux, coordinatrice des réseaux chiens de troupeau à l'Institut de l'Élevage